

JEUNES MISSIONS LOCALES

Aide à la recherche d'emploi, premier emploi, stages de formation... Les missions locales, pour partie financées par le Département de Seine-et-Marne, sont autant de précieux partenaires des jeunes de 16 à 25 ans.

Missions locales

Actives sur l'ensemble du territoire de Seine-et-Marne, les 12 missions locales exercent un rôle d'accompagnement de proximité. Leur vocation : permettre aux 16-25 ans de surmonter les éventuels obstacles à leur insertion professionnelle et sociale.

Missions d'une mission locale

Pour les 16-25 ans

Les missions locales peuvent repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un **parcours personnalisé vers l'emploi**.

- Elles soutiennent les jeunes dans leurs recherches d'emploi mais également dans leurs démarches :
 - *d'orientation professionnelle,*
 - *d'accès à la formation,*
 - *à la santé,*
 - *au logement,*
 - *aux droits,*
 - *à la citoyenneté,*
 - *à la mobilité.*

Pour les entreprises

Les missions locales peuvent aider aux recrutements au sein des entreprises en proposant des candidats en lien avec leurs besoins analysés en amont avec elle.

Elles offrent par ailleurs un suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, des bilans réguliers au sein de l'entreprise et une médiation si nécessaire.

Domaines d'intervention

- **la formation** : après étude de la situation et des besoins, la mission locale propose une formation (initiale, en alternance ou continue) avec les moyens d'y accéder,
- **l'emploi** : bénéficier de l'attention particulière d'un réseau d'employeurs s'engageant à recruter des jeunes inscrits en mission locale, d'aides et de conseils pour la rédaction de CV et de lettres de motivation, d'aide à l'actualisation en ligne sur le site Pôle emploi,
- **la création d'activité** : les jeunes souhaitant créer leur entreprise recherchent souvent des financements et des soutiens. Les missions locales disposent de contacts privilégiés avec de nombreux acteurs locaux pour aider à financer un projet,
- **l'autonomie** : favoriser l'insertion professionnelle et sociale : des aides à la mobilité, à la dépendance, à l'isolement, à la gratuité des soins ou encore au logement sont proposées afin de renforcer cette autonomie.

Aides

Les jeunes suivis à la mission locale peuvent bénéficier d'un certain nombre d'aides et conseils pouvant les accompagner dans leur parcours. Il n'y a cependant pas d'automatisme des aides. Le ou la conseiller.e est donc en position d'arbitrer la demande d'aide et d'examiner la situation concrète de la personne vis-à-vis des textes juridiques.

Annuaire des missions locales du 77

Bourse d'étude "écoles de la seconde chance"

Les écoles de la seconde chance (E2C) permettent à des jeunes de moins de 26 ans, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer une structure pédagogique dédiée à la construction de leur projet d'[insertion sociale](#) et professionnelle.

- Ces écoles proposent des parcours en trois volets avec :
 - *remise à niveau des savoirs de bases,*
 - *stages en entreprise,*
 - *activités culturelles et sportives.*

Le Département de Seine-et-Marne soutient activement les E2C de son territoire avec son [Fond d'aide aux jeunes](#).

Pour plus de détails : [E2C 77 \(https://e2c77.org/\)](https://e2c77.org/)



Créé le: 23/06/2020

